

Mémoire présenté au bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

Jean-Pierre Leduc le 8 juin 2016

Monsieur le président, Madame la commissaire,

Mon nom est Jean-Pierre Leduc, je suis citoyen de Bécancour,

Pour la population québécoise en général, le projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour semble plutôt attrayant. Mais il ne faut pas fouiller longtemps pour que le doute sur le bien fondé de ce projet commence à s'installer dans votre tête.

Les principaux groupes gravitant autour de ce projet sont Gaz Métro, sa filiale Gaz Métro GNL, Hydro Québec Distribution et le Gouvernement du Québec partenaire de Gaz Métro GNL (1) plus 17 lobbyistes de TransCanada Energy et les lobbyistes de Gaz Métro. Ils agissent selon moi, surtout à titre de promoteurs dont l'objectif premier vise à engranger de gros sous.

Quoique le projet étudié portait le nom de «Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour», et que le fondement en tout cas officiel de ce projet était qu'Hydro avait besoin de puissance en hiver, oui j'ai bien dit « puissance », cette absence d'Hydro Production aux audiences du BAPE du 13 juin dernier a très mal paru. Personne n'aurait allumé chez Hydro pour réaliser qu'on allait **surtout parler de puissance** à ces audiences.

Convoqués aux audiences publiques du BAPE tenues le 13 juin dernier pour répondre aux interrogations de la commission et des citoyens, les représentants du Gouvernement, d'Hydro, de TCE et de GM m'ont apparu souvent hésitants et peu convainquants à démontrer sans équivoque la pertinence du «projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour»

Les Québécois doivent demeurer vigilants. Par le passé, Hydro-Québec a souvent eu recours à des stratégies douteuses sans égard à la dépense. C'est facile de jouer à essais-erreurs en toute impunité quand c'est la population qui paye la note.

À Propos de “La Régie de l’énergie (1996-2015)”

Le paragraphe suivant a été tiré de “La Régie de l’énergie devient une coquille vide”
De Bernard Saulnier *ing. diplômé en physique de Polytechnique et de McGill en énergies renouvelables.*

«Un article de la Loi de 1996 créant la Régie de l’énergie reconnaissait la juridiction légitime d’un tel tribunal sur les activités de production d’Hydro-Québec; mais quatre ans plus tard, la Loi 116 abolissait cet article de la Loi sur la Régie de l’énergie, lui retirant tout pouvoir d’examen des impacts tarifaires des décisions d’investissements d’Hydro production.

*La Loi 116 instituait un bloc patrimonial de 165 TWh d’électricité hydraulique que le Producteur était tenu de réserver bon an mal an au Distributeur pour répondre aux besoins en électricité du marché intérieur du Québec.
Depuis 2002, affranchi de tout examen public crédible du coût d’opportunité de ses investissements»,*

<http://www.moutonnoir.com/2015/07/la-regie-de-l-energie-devient-une-coquille-vide/>

Hydro production agit et investit maintenant comme bon lui semble sans aucune consultation publique.

En fait, cette modification à la loi 116, est tout simplement venue placer notre société d’état québécoise en situation de monopole.

Cette idée de créer les subdivisions Hydro-Québec production Hydro-Québec distribution et Hydro-Québec transport à partir de la société-mère, me semble un très mauvais choix d’orientation pour gérer efficacement notre ressource hydroélectrique.

Hydro-Québec nous annonce qu’elle manque de puissance pour traverser les périodes de pointe hivernales. Ce n’est pas la première fois qu’on entend cela. En fait, selon ce que j’ai compris, Hydro-Québec serait peut-être près de la limite pour offrir aux québécois une puissance de 39000 MW dans les périodes de pointe d’ici 2020.

Pourtant en 2015, Hydro-Québec distribution a lancé un appel d’offre de 500 mw en puissance. Hydro distribution a reçu quelques soumissions allant jusqu’à 220\$ le kw. Puis c’est la surprise, contre toute attente, c’est Hydro production qui remporte le concours avec une offre en puissance à 106\$ le kw. Pourtant le spécialiste d’Hydro a souvent répété devant la commission qu’Hydro avait des surplus de 10 trw/h pour l’énergie de base seulement, alors que dans les faits c’est bien elle qui a fourni ces 500 mw en puissance. Elle avait donc cette électricité en réserve.

À mon avis, sur commande du gouvernement, Hydro production préfère vendre notre électricité en gros à faible prix aux USA et multinationales ou à fort prix à des acheteurs

de blocs puissance en périodes de pointes, négligeant de ce fait les Québécois eux-mêmes.

De l'électricité pour tous les Québécois au meilleur prix possible comme le souhaitait René Lévesque, ne me semble plus possible à cause de la façon dont Hydro production gère notre ressource. Nos surplus en électricité au Québec se chiffrent actuellement à 10 twh.

BAPE après BAPE , Hydro s'engage toujours à faire de la gestion sans se lancer dans les achats. Toutes les fois, elle nous énumère une panoplie de mesures et de programmes pour régler ce problème de manque de puissance en forte demande hivernale.

Mais cette idée d'acheter au lieu de gérer revient sans cesse.

Lors du Bape concernant l'implantation de TransCanada Energy, les hauts représentants d'Hydro nous ont dit que ce serait une catastrophe pour le Québec si TCE n'était pas construite. Eh bien! on l'a connu la catastrophe, mais à cause de sa réalisation. Une catastrophe se chiffrant à 2 milliards de dollars minimum à terme.

Je me pose des questions sur cette catastrophe

Le Gouvernement et/ou Hydro-Québec Production auraient-ils pu décider de faire reposer toute la pertinence du projet sur des problèmes d'approvisionnement en gaz dans l'oléoduc et sur les problèmes d'approvisionnement d'Hydro Distribution en période de pointe?

Le Gouvernement a décidé de donner toute la latitude à Hydro-Québec production dans ses décisions d'investissements. Hydro production veut remettre en marche la centrale TCE même si l'énergie qui y est produite est trop dispendieuse par rapport au coûtant de notre hydroélectricité. Les Québécois vont payer la facture, c'est tout.

À propos de la centrale TCE qui nous coûte très cher et qui dort.

Il existait déjà avant 2004 un gazoduc qui partait du pont Laviolette, longeait la route 30 pour desservir les industries du parc industriel de Bécancour. Elle est toujours en service.

Il est admis qu'une autre conduite de gaz sous-fluviale de 20 pouces a été contruite en 2004 ayant pour premier rôle d'alimenter la centrale TCE. (3)

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gazoduc-becancour/documents/DA3.pdf>

À la ligne 2385 de la transcription, on peut y lire *«l'utilisation de TransCanada Energy a été autorisée sur une base continue»*. Sur une base continue ça signifie si je comprends bien, possibilité de fournir 507 MW pendant les 12 mois de l'année.

On peut donc présumer qu'à cette date précise, le gazoduc de Gaz Métro avait tout le volume requis pour satisfaire TransCanada Energy.

En 2006, la centrale a été raccordée au réseau électrique d'Hydro sur une base continue. Après deux années seulement, Hydro prod confirme avoir de gros surplus et demande à TCE d'interrompre la production en 2008.

Jusque là, ça va. Mais là, il y a un élément nouveau rapporté à la commission à la ligneCe qui était vrai pour l'approvisionnement en gaz en 2006 c'est plus vrai tout ça en 2016. TCE, Hydro et GM nous affirment qu'il n'y a plus assez de volume de gaz dans le tuyau pendant l'hiver pour alimenter TCE en périodes forte demande.

Il serait important ici de savoir à quelle date exacte GM ne pouvait plus offrir à TCE le volume de gaz requis pour lui permettre de fournir à Hydro distribution 507 MW pendant les pointes hivernales ou en toutes autres périodes.

Si c'est le cas, Gaz Métro était en défaut par rapport au contrat la liant à HQ. TCE. Les Québécois auraient-ils compensé TCE à raison de 150 millions/année pour de l'électricité qu'elle ne pouvait pas fournir en raison d'un manque de gaz dans le gazoduc?

Ce projet serait-il au fond une stratégie pour régulariser une situation scandaleuse de manque de gaz de GM, qui perdure depuis peut-être plusieurs années et qui va faire grimper la facture adressée aux québécois jusqu'à 2 milliards à terme du contrat.?

Au lieu de se relancer dans les achats, pourquoi Hydro ne continuerait pas d'exploiter TAG une centrale thermique sur place à Bécancour dont elle est propriétaire?

À la question adressée à l'expert d'Hydro, «Pourquoi pas TAG, une centrale thermique de 400 MW qui démarre en 7 minutes comparativement à 12 heures pour TCE ». TAG consomme 150 000 litres diésel à l'heure. Elle a été sollicitée en périodes de pointes hivernales à raison de 30 à 40 heures par années. 150 000 \$ de l'heure multiplié par 40 heures = 600 000\$ par année, pas de quoi fouetter un chat (ligne..... de la transcription).

Je me serais attendu que le spécialiste d'Hydro affirme d'emblée que TAG était déjà incluse dans le bloc puissance. Il n'avait que ça à dire pour répondre à ma question. Pourtant, c'est pas ce qu'il a fait. Pourquoi? J'ai plutôt senti chez lui une hésitation, un malaise lorsqu'il s'est lancé dans un exposé de plusieurs minutes pour ne rien dire. On aurait dit qu'il cherchait à éviter la question.

Pourquoi parlent-ils maintenant de faire fonctionner TCE de 100 à 300 heures par années comparativement à 30 à 40 heures pour TAG? À ce que je sache il n'y a pas plus de périodes de pointes hivernales à venir qu'avant aujourd'hui.

Émission de GES et pertinence du projet

En réponse à la question sur la proportion de GDS dans les gazoducs de GM, M.Lortie a longuement tergiversé pour avouer finalement qu'il n'avait pas de réponse à cette question. Il ajoute qu'USA le ratio production GDS/ conventionnel est de 40/60 %, mais qu'il n'avait aucune donnée pour le Canada.

M. Lortie a quand même parlé de la possibilité de trouver 40% de GDS dans les gazoducs. GM nous a démontré par son représentant que sa publicité plus propre que propre n'est plus vraie. GM a beau vouloir se dissocier du processus d'extraction, reste son image de marque « la petite flamme bleue» et son slogan «La vie en bleu», se trouve plutôt salie à cause de son contenu en GDS.

Élaboré à partir d'énergie fossile le projet de GM ne peut s'inscrire dans la lutte aux changements climatiques. Comme l'a expliqué, l'expert de Gaz Métro, 40% du gaz prévu dans le procédé serait du gaz du schiste. Le CO₂ résultant de sa combustion, les fuites fugitives de méthane dues à son extraction et à son transport par gazoduc produisent beaucoup de gaz à effet de serre et par conséquent sont très dommageables pour l'environnement.

À la conférence de Paris, M. Trudeau et Couillard ont donné le ton à la planète entière en fixant pour le Canada et le Québec, des objectifs ambitieux pour lutter contre les changements climatiques.

Hydro souffrirait-elle de mégalomanie.

Elle veut toujours «LA plus grosse patente» sous prétexte qu'on va manquer de courant. Quand on regarde leurs prédictions dans le passé, on se rend compte qu'elles avaient été plutôt alarmistes et qu'au fond, on avait pas de si grands besoins.

Si on regarde de plus près leurs stratégies, il y a un lien qui transparait de plus en plus en fond de tableau. C'est le gaz.

Aveuglés et poussés par le lobby des «hommes de gaz », on dirait qu'Hydro-Québec et le Gouvernement veulent constamment acheter des patentes qui fonctionnent aux gaz.. Ce gaz provenant de l'extraction du schiste n'est plus ce qu'il était. Il polluerait comme le démontrent plusieurs études autant que le charbon.

Les aventures dispendieuses, douteuses et questionnables d'Hydro-Québec

Le projet de la centrale thermique Suroit (impliquant du gaz).

M.Caillé président d'Hydro-Québec à cette époque avait pour projet de construire 12 centrales comme le Suroît)

Il y a eu Gentilly 1 (une courte aventure très dispendieuse)

Il y a eu mais encore dans le portrait, Gentilly 2. on a même projeté à un moment donné d'en construire 10 de plus comme Gentilly2. Cette centrale qui est considérée aujourd'hui comme une erreur de parcours. Les déchets radioactifs devront demeurer à Gentilly pour de nombreuses années. Car malgré sa promesse, le Gouvernement du Canada n'a pas aménagé de lieu sécuritaire pour les entreposer.

<http://www.journaldemontreal.com/2016/06/28/les-dechets-de-gentilly-2-sont-la-pour-plus-longtemps-que-prevu>

Hydro-Québec a signé une entente avec TCE qui aura coûté à terme 2 milliards de dollars pour garder la centrale de Bécancour fermée de 2008 à 2016. Dire que l'évaluation municipale de TCE s'élève à seulement 62 millions de dollars. Les québécois seraient-ils en train de se payer plusieurs centrales. On dirait un transfert de fonds direct du Québec à TransCanada.

On veut maintenant redémarrer TCE pour la somme de 389 millions sur 20 ans.

Hydro veut investir 75 millions pour construire les installations qui serviraient à GM

Hydro devra payer pour le transport du Gaz,

Hydro devra payer le gaz. On sait que l'achat du gaz peut faire exploser la facture lorsqu'il y a hausse du prix.

Hydro aurait pu décider de moderniser TAG dont elle est propriétaire pour 50 millions de dollars.

Démarrer TCE prend environ 12 heures selon les représentants de TCE, ce qui s'avère beaucoup trop long pour couvrir de courtes périodes pointes hivernales qui durent habituellement 2 à 3 heures le matin et à peu près la même chose à l'heure du souper à raison d'une quinzaine de jours par mois de décembre à mars.

Conclusion

Ce projet n'est pas justifiable si on considère tout le processus du début à la fin. De l'extraction du gaz de schiste jusqu'à la production d'électricité incluant le fait que le taux d'efficacité de TCE est de 60% et que son démarrage est beaucoup trop long probablement plus polluant que TAG qui fonctionne 30 à 40 heures par année au diesel.

On a laissé Hydro payer 2 milliards à TC pour la garder fermée, on s'apprête maintenant à déboursier 75 millions pour les infrastructures projet GM (réservoir), 389 millions sur 20 ans pour redémarrer TC, plus le transport de gaz à GM, plus le gaz, plus la liquéfaction plus toute les frais qu'on prétend avoir le droit de nous cacher.

Si on laisse Hydro production investir à nouveau dans la remise en marche de TCE, Hydro production ne fera qu'amplifier le problème et le faire perdurer dans le temps.

Il est fort à parier qu'Hydro voudra investir dans une autre grosse patente coûteuse d'ici 10 ans.

En fait Le Gouvernement du Québec et Hydro-Québec connaissent bien la vraie solution. La vraie solution se trouve principalement dans «la gestion».

Outre la série de mesures et de programmes très pertinents proposés depuis longtemps par Hydro mais qu'on attend toujours, Quoiqu'on pourrait en penser parfois, le Gouvernement et Hydro on travaillé très fort sur une solution extraordinaire, je l'avoue.

Alors pourquoi n'a-t-on pas parlé de cette excellente idée, à l'occasion de ce BAPE au lieu de ne parler unique de TCE comme solution?

Il s'agit d'un protocole d'entente annoncé en grande primeur datant du 24 novembre 2014 entre le Québec et l'Ontario pour des échanges saisonniers d'électricité.

Qui va comme suit :

Les gouvernements du Québec et de l'Ontario

ONT RÉSOLU :

D'ACCROÎTRE la collaboration entre le Québec et l'Ontario grâce à l'échange de capacité électrique;

DE CONTRIBUER À MAINTENIR le caractère abordable et la fiabilité des réseaux électriques dans

DE PROFITER des pointes saisonnières de production et de consommation complémentaires des deux transformant ainsi les défis en opportunités;

D'UTILISER les interconnexions actuelles liant les systèmes électriques des deux provinces afin d'augmenter la production d'énergie lorsqu'elles en ont le plus besoin;

DE FAIRE PROFITER les consommateurs des avantages économiques de cette entente en évitant les coûts de mise en place de nouveaux équipements;

ET DÉCLARENT DONC leur intention mutuelle :

D'ÉTABLIR une entente d'échange de capacité électrique qui assure la fiabilité de leurs systèmes électriques à moindre coût en tirant profit des pointes saisonnières de production et de consommation;

D'ADOPTER comme fondement de cet arrangement les principes établis dans le protocole d'entente ci-joint entre Hydro-Québec, Marketing d'énergie HQ inc. et The Independent Electricity System Operator;

DE FORMALISER cet arrangement par un accord officiel signé par leurs organismes énergétiques respectifs.

Tout y est, tout à été prévu dans les moindres détails, je vous invite M.le Président et Madame la commissaire si vous ne l'avez pas déjà fait à prendre connaissance de ce protocole. J'inviterais aussi tout le monde qui s'intéresse au présent BAPE de consulter ce protocole d'entente.

<https://news.ontario.ca/opo/fr/2014/11/protocole-dentente-echange-saisonnier-denergie-electrique-entre-le-quebec-et-lontario.html>

Pourquoi on ne signerait-on pas ce protocole?

Il me semble que toutes les parties, sans oublier bien sûr le citoyen québécois, y trouveraient leur compte à un coût plus qu'intéressant en évitant à Hydro production de se lancer une fois de plus dans des dépenses extravagantes

Merci Monsieur le président et Madame la commissaire de m'avoir permis de m'exprimer devant la commission.

Jean-Pierre Leduc.